



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 42596

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les instituts universitaires de formation des maîtres. Les professeurs débutants reçoivent une formation en IUFM qui ne correspond nullement, selon eux, aux responsabilités d'un enseignant au collège : cette formation arrive trop tard dans leur cursus, les cours sont trop théoriques et la pédagogie d'un autre âge. Effectivement, ces jeunes professeurs obtiennent souvent leur premier poste dans les académies les plus dures. Leur priorité est alors d'essayer de s'imposer en classe, et non plus d'enseigner. Or, ils n'ont pas été préparés à faire face aux situations de certains quartiers difficiles, voire à la violence. Il lui demande donc s'il envisage de prendre des mesures afin de modifier la formation des professeurs débutants en IUFM et de leur donner ainsi les moyens de faire des établissements scolaires des lieux modernes de transmission du savoir.

Texte de la réponse

La circulaire du 4 avril 2002 sur les principes et modalités d'organisation de la deuxième année de formation des professeurs stagiaires prévoit un dispositif de formation permettant aux stagiaires de devenir des spécialistes des apprentissages scolaires, d'accéder au statut de fonctionnaire du service public d'éducation, de prendre en charge la dimension éducative du métier et d'apprendre à connaître et à comprendre la diversité des contextes et des réalités scolaires. Sur ce dernier point en particulier, il s'agit pour les stagiaires, dans une approche théorique et pratique, de comprendre et d'analyser la diversité sociale et culturelle des situations scolaires, de connaître les dispositifs de prévention et de protection de l'enfant et de l'adolescent, d'accueil et d'intégration scolaire et d'appréhender les spécificités des établissements situés en zone ou réseau d'éducation prioritaire. Le débat national sur l'avenir de l'école a permis de mettre en lumière les différentes contributions des acteurs et des usagers du système éducatif français afin d'aider l'école à répondre aux besoins et satisfaire aux valeurs rappelées par le Président de la République dans son allocution du 20 novembre 2003. Les évolutions du système éducatif nécessitent qu'une réflexion sur la formation des enseignants soit entreprise. Dans cette optique, le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche a officiellement annoncé le 2 juillet dernier la réunion d'un groupe de travail chargé de réfléchir sur les missions des IUFM.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42596

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4860

Réponse publiée le : 3 août 2004, page 6068